Plan d'études

Master pour l'enseignement de 1 à 4 disciplines au secondaire 1

Année académique 2026 - 2027

Filière enseignement secondaire 1

Plan d'études

Master of Arts ou Master of Science en enseignement pour le degré secondaire 1

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1

1 Description générale

1.1 Nom de la Haute école

Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après : HEP Vaud)

1.2 Filière responsable du plan d'études

Filière enseignement secondaire 1

1.3 Titres conférés

— Master of Arts ou Master of Science en enseignement pour le degré secondaire 1
— Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1
— Le diplôme est reconnu au plan suisse (décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP).

1.4 Domaine d'études

Formation des enseignant·e·s

1.5 Profil

Formation académique de niveau Master orientée sur la pratique professionnelle de l'enseignement au degré secondaire 1.

1.6 Public cible

Personnes au bénéfice d'un bachelor d'une haute école suisse, du Bachelor Secondaire 1 HEP Vaud (BS1) ou d'un titre jugé équivalent désireuses d'enseigner à des élèves de 12 à 15 ans dans les années 9 à 11 HarmoS de la scolarité obligatoire.

1.7 Exigences complémentaires

Des exigences complémentaires s'appliquent aux personnes qui se forment pour enseigner une langue étrangère (allemand, anglais, italien).

La HEP Vaud propose deux options de validation des séjours linguistiques dans le cadre des formations menant à l'obtention du Diplôme d'enseignement pour le secondaire 1 et du Master en Enseignement Secondaire 1 (MS1) :

- 16 semaines de séjour au total, associées à une pratique intensive de la langue et à des activités ciblées ;
- 24 semaines de séjour au total, avec moins de conditions quant au contenu des activités réalisées.

Les séjours doivent avoir lieu dans un pays ou une région de la langue concernée et doivent être attestés par des documents justificatifs. Vous devez avoir effectué un ou deux séjours linguistiques d'une durée d'au moins 10 à 12 semaines avant le 31 juillet précédant

la rentrée académique. Une fois l'admission prononcée, vous devrez compléter ce séjour et nous remettre, avant le début du 4e semestre d'études, la preuve témoignant d'un séjour linguistique de 6 à 12 semaines en un ou deux séjours maximum.

Plus d'informations à ce sujet sont disponibles dans le document de référence et sur notre site :
www.hepl.ch > Formations > Formations à l'enseignement > Pour enseigner aux élèves de 12 à 15 ans - le degré secondaire 1 < Master enseignement secondaire 1 > Tout pour s'inscrire > Exigences linguistiques

1.8 Date d'ouverture du programme d'études

Août 2001 et août 2026 (MS1-4d)

1.9 Localisation des études

Cours et séminaires : sur le site de la HEP Vaud, à Lausanne. Les enseignements de certaines didactiques peuvent être dispensés sur le site d'autres Hautes écoles de formation des enseignant·e·s en Suisse romande.

Stages de formation pratique : en règle générale, dans les établissements partenaires de formation du canton de Vaud.

1.10 Organisation des études

Le plan d'études est conçu pour des études à plein temps. Moyennant un aménagement du programme de formation en accord avec les conseiller·ère·s aux études, il est possible de réaliser les études à temps partiel, par exemple afin de conserver un emploi rémunéré.

1.11 Début des études

La formation débute en août par une journée d'introduction (le mardi précédant la rentrée scolaire) et des stages à plein temps dans la scolarité obligatoire du canton de Vaud (voir calendrier de la rentrée).

Les cours à la HEP Vaud débutent à la semaine 38.

1.12 Durée des études

Formation organisée sur 2 ans (4 semestres) avec un aménagement possible jusqu'à 8 semestres.

1.13 Crédits ECTS

120 crédits ECTS

1.14 Supplément au diplôme

Délivré avec le diplôme.

1.15 Fréquence de l'offre

Tous les ans.

1.16 Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : CHF 100.-

Droits semestriels d'inscription aux cours et taxe semestrielle : CHF 400.-

1.17 Base juridique

— Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP), état au 1er août 2018 (en vigueur).

— Loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS) du 18 décembre 2012, en vigueur dès le 1er août 2013.

— Accord intercantonal du 18 février 1993 sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études, état au 1er janvier 2017 (en vigueur).

— Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité du 28 mars 2019 (état au 25 octobre 2024)

— Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP), état au 1er janvier 2020 (en vigueur).

— Règlement des études menant au Master of Arts ou Master of Science en enseignement pour le degré secondaire I et au Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I, du 28 juin 2010, état au 9 novembre 2021 (en vigueur, révision attendue fin 2026).

2 Référentiels de compétences

2.1 Champ professionnel

Le champ professionnel est celui de l'enseignement au degré secondaire 1. Au niveau suisse, celui-ci correspond aux années 9 à 11 HarmoS de la scolarité obligatoire.

Dans le canton de Vaud, les enseignant·e·s au bénéfice d'un diplôme pour l'enseignement au secondaire 1 peuvent aussi être amené·e·s à enseigner, en partie, aux années 7 et 8 HarmoS du degré primaire, ainsi qu'à la 12e année HarmoS (école de la transition, école de l'Accueil, classes de raccordement).

2.2 Cadre de qualifications national

Les objectifs de formation du Master en enseignement secondaire 1 sont conformes aux exigences du Cadre de qualifications national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Par conséquent, les qualifications du 2e cycle (niveau Master) seront décernées aux étudiant·e·s qui [1]:

"Connaissances et compréhension :
ont fait la preuve de connaissances et d'un niveau de compréhension qui font suite à et/ou renforcent ceux qui relèvent du diplôme de bachelor. Ces acquis fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ;

Application des connaissances et de la compréhension :
sont en mesure d'utiliser leurs connaissances, leur compréhension ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes dans des situations nouvelles ou inconnues, dans des contextes élargis (ou pluridisciplinaires) en rapport avec leur domaine d'études ;

Capacité de former des jugements :
sont capables d'intégrer des connaissances, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des avis, à partir d'informations incomplètes ou limitées, qui intègrent une réflexion sur les responsabilités sociales et éthiques de l'application de leurs connaissances et de leurs jugements ;

Savoir-faire en termes de communication :
sont capables de communiquer clairement et sans ambiguïté, à un public spécialisé et non spécialisé, leurs conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents ;

Capacités d'apprentissage en autonomie :
possèdent les stratégies d'apprentissage qui leur permettent de poursuivre des études de manière autonome".

2.3 Profil professionnel CDIP

Le *Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité du 28 mars 2019* [2] *(état au 25 octobre 2024)* précise le but et les objectifs de la formation comme suit :

"[1] Les formations permettent d'acquérir les compétences professionnelles requises pour l'éducation et l'instruction des élèves de la scolarité obligatoire ou des écoles de maturité.

[2] Les formations permettent en outre aux étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences professionnelles requises

a. pour tenir compte de la diversité, des conditions et des besoins individuels des élèves et évaluer leurs compétences et leurs acquis, ainsi que

(1) Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses
(2) Recueil des bases légales de la CDIP, 4.2.2.10, Art. 7

b. pour collaborer avec les différents acteurs du milieu scolaire, participer activement à des projets pédagogiques, évaluer leur propre travail et planifier leur propre développement professionnel.

[3] Les personnes qui obtiennent un diplôme d'enseignement de la scolarité obligatoire sont capables

a. d'enseigner en se conformant au plan d'études applicable,

b. de soutenir les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers qui fréquentent une classe ordinaire selon le principe de la scolarisation intégrative et d'encourager leurs apprentissages ainsi que leur participation à la vie de l'école, et

c. de permettre aux élèves le passage d'un degré à l'autre ; dans le cas de l'enseignement du degré secondaire I, elles sont en outre capables de soutenir les élèves dans leur choix professionnel."

2.4 Référentiel de compétences professionnelles HEP

La HEP Vaud assure la formation de base en pédagogie, en didactique et en sciences de l'éducation des enseignant·e·s des degrés primaire, secondaire 1 et secondaire 2, ainsi que des professions de l'enseignement spécialisé. Pour appréhender ce large champ professionnel, elle s'est dotée d'un référentiel de compétences professionnelles, élaboré par son corps enseignant.

Différencié par niveaux de maîtrise attendus en fin de cursus d'études, il offre un cadre de référence harmonisé aussi bien à la formation de base qu'aux offres de formations continues attestées et certifiées.

Il concourt à la définition et à la structuration du plan d'études en visant les objectifs suivants:

— éclairer les finalités du profil professionnel CDIP,
— assurer la cohérence de la formation,
— baliser l'évaluation des étudiant·e·s et de la formation.

Il contribue également à la mobilité des étudiant·e·s et des professionnel·le·s de l'enseignement.

Le référentiel est constitué de 11 compétences clés, chacune étant déclinée en composantes plus détaillées [(1)].

1	Agir en tant que professionnel·le critique et porteur·porteuse de connaissances et de culture.
2	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
3	Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.
4	Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.
5	Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.
6	Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7	Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8	Intégrer les dimensions de la culture numérique dans sa pratique professionnelle de l'enseignement.
9	Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec l'ensemble des partenaires concerné·e·s.
10	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.
11	Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

(1) Référentiel complet sur: http://www.hepl.ch/files/live/sites/files-site/files/interfilieres/referentiel-competences-2016-hep-vaud.pdf

3 Plan d'études : principes généraux

3.1 Principes de formation

La formation professionnelle des enseignant·e·s du degré secondaire 1 se base sur trois principes fondamentaux :

— développer des compétences professionnelles et des connaissances scientifiques en articulant savoirs théoriques et savoirs d'action,

— alimenter la formation par la recherche,

— organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes.

3.1.1 Développer des compétences professionnelles et des connaissances scientifiques en articulant savoirs théoriques et savoirs d'action

Les connaissances disciplinaires nécessaires à l'enseignement sont en principe acquises lors de la formation qui précède l'entrée dans le programme, réalisée dans une université ou une haute école.(1) Le Master en Enseignement secondaire 1 (MS1) permet de les compléter par des connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation et des didactiques disciplinaires, ainsi que par la pratique du métier dans le cadre de stages, encadrés par des praticiennes formatrices ou des praticiens formateurs (en abrégé : PraFos).

En ligne avec les principes d'une alternance dite « intégrative », la HEP Vaud vise à établir un dialogue étroit durant tout le cursus de formation entre savoirs théoriques, issus notamment de la recherche, et savoirs d'action.(2) Contrairement à l'idée reçue, qui associe la « théorie » aux cours suivis à la HEP Vaud et la « pratique » à ce qui se fait sur les lieux de stage, les savoirs théoriques et les savoirs d'action sont présents à la fois à la HEP Vaud et dans les établissements scolaires. En effet, les pratiques enseignantes déployées en classe sont basées, plus ou moins explicitement, sur des théories. L'analyse de ces pratiques réalisée avec l'étudiant·e par la·le PraFo ou les formateur·trice·s HEP Vaud, par exemple après une leçon, lors des visites de stage ou dans le cadre des séminaires, ne peut se faire, quant à elle, sans recours à des cadres conceptuels. Quant aux cours et séminaires suivis à la HEP Vaud, ils se nourrissent des expériences pratiques des étudiant·e·s et des formateur·trice·s, ainsi que des résultats de la recherche sur les pratiques enseignantes.

Cette alternance implique donc des va-et-vient constants entre ces différentes formes de savoirs (théoriques et issus de la pratique) et entre les différents lieux de formation. Ce dialogue permet d'adopter plusieurs points de vue et de construire progressivement une capacité de décentrement et une réflexion étayée sur les enjeux du métier d'enseignant·e.

Cette alternance intégrative se traduit de plusieurs manières :

— le recours à un référentiel de compétences commun,

— la place importante accordée à l'analyse de situations d'enseignement concrètes,

— la conceptualisation progressive, à partir de situations complexes tirées de la réalité professionnelle, étayée par des cadres de référence scientifiques,

— la contextualisation des propos théoriques,

— la conduite, en stage, d'activités élaborées dans le cadre des modules HEP Vaud,

— la répartition, sur l'ensemble de la formation, de séminaires d'analyse de pratiques professionnelles, permettant de mobiliser plusieurs cadres théoriques afin de saisir les enjeux de situations vécues en stage et d'explorer des pistes d'action, dans une visée de formation personnalisée et interdisciplinaire,

— l'élaboration d'un mémoire professionnel,

— le dialogue continu entre le corps enseignant de la HEP Vaud et les PraFos chargés de l'encadrement et du suivi des stages.

(1) Font exception, en particulier, les compléments d'études disciplinaires réalisés, en volume limité, selon la Directive 05_15

(2) Jorro, A. (2007). L'alternance recherche-formation-terrain professionnel, *Recherche et formation*, *54*, [En ligne : https://journals.openedition.org/rechercheformation/938] - Yann Vacher, « Professionnalisation, alternance et émergence de nouveaux savoirs dans la formation initiale des enseignants », Recherche et formation [En ligne], 79 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2018, consulté le 09 mars 2026. URL : http://journals.openedition.org/rechercheformation/2461 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2461

3.1.2 Alimenter la formation par la recherche

En ligne avec les principes des formations de niveau tertiaire et avec les exigences de la règlementation suisse sur la reconnaissance des diplômes (CDIP), le concept de développement académique de la HEP Vaud se fonde sur la double mission de *formation* et de *recherche,* ainsi que sur l'articulation entre ces deux domaines. La HEP Vaud développe ainsi des recherches spécifiques à son champ professionel, dont se nourrissent les cours et séminaires offerts aux étudiant·e·s. La recherche scientifique se présente ainsi comme un outil d'interprétation de la réalité, permettant d'enrichir les connaissances et les compétences développées durant la formation. Le Master en enseignement secondaire 1 s'attache plus particulièrement à développer les connaissances sur les recherches actuelles dans les domaines des sciences de l'éducation et des didactiques des disciplines, ainsi que la maîtrise des méthodes de recherche par les étudiant·e·s, qui se traduisent notamment dans le mémoire de Master.

3.1.3 Organiser le cursus selon les exigences d'une formation d'adultes

La formation dispensée est organisée de manière modulaire et correspond aux standards d'une formation d'adultes. La HEP Vaud développe des instruments de suivi des parcours des étudiant·e·s, offre un conseil individualisé et assure l'évaluation des compétences développées dans la formation.

Le MS1 est une formation de niveau tertiaire :

— il appartient donc à l'étudiant·e de gérer son plan de formation, à la fois pour ce qui est des orientations, de la mise à niveau de son bagage disciplinaire, de l'organisation du temps d'étude et des examens,

— les responsabilités de l'étudiant·e incluent la présence et la participation active aux cours, séminaires et autres activités organisées dans le cadre de la formation ; les objectifs de formation de certains modules peuvent exiger une obligation de présence (voir les descriptifs en ligne),

— l'institution explicite quant à elle les principes de formation, les objectifs visés et les modalités d'évaluation pour permettre à l'étudiant·e de répondre au mieux aux exigences de sa formation,

— la HEP Vaud encourage aussi les activités d'autoévaluation.

3.2 Structure du plan d'études

En ligne avec les exigences du *Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité adopté par la CDIP le 28 mars 2019 (état au 25 octobre 2024),* le plan d'études du Master est structuré en trois domaines. Leurs poids respectifs varient en fonction du nombre de disciplines au programme de formation de l'étudiant·e.

— Domaine 1 : Didactique des disciplines

Ce domaine du plan d'études s'intéresse aux processus de transposition et d'appropriation des savoirs disciplinaires tels que définis, en particulier, dans le Plan d'études romand (PER), ainsi qu'aux conditions d'enseignement-apprentissage permettant aux élèves de développer au mieux leurs connaissances et leurs compétences et d'accéder à la culture. Il interroge notamment les pratiques d'enseignement et les médiations proposées aux élèves en regard de la capacité à les conduire vers des apprentissages significatifs. Les questions suivantes sont au cœur des cours et séminaires de didactique des disciplines :

- Savoirs académiques de référence, savoirs à enseigner, savoirs enseignés : qu'est-ce qui les distingue ? Comment les appréhender ? Comment les savoirs se transforment-ils en passant du savoir savant au savoir enseigné ? Quelles sont les conséquences de la transposition des savoirs sur la capacité des élèves à donner un sens aux apprentissages ?
- Quelles sont les incidences de l'hétérogénéité des élèves sur les aspects didactiques des pratiques d'enseignement ?
- Comment médiatiser le rapport de l'élève aux savoirs ?

— Domaine 2 : Sciences de l'éducation

Les sciences de l'éducation, champ d'études faisant appel notamment aux connaissances issues de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire de l'éducation,

abordent, en particulier, les enjeux associés aux interactions entre l'enseignant·e et les élèves et aux relations entre les élèves eux-mêmes. Elles portent une attention particulière à la prise en compte de la diversité des élèves (genres, cultures, origines sociales, etc.), à la compréhension de leurs stratégies d'apprentissage, aux enjeux d'inclusion, au développement de l'adolescent·e et à l'évaluation des apprentissages. Elles intègrent aussi les apports de la pédagogie spécialisée. Les questions ci-dessous sont abordées par les différents modules :

- Comment prendre en compte la diversité des élèves dans la conception et dans la mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ?
- Relations interpersonnelles : quelles postures adopter face aux élèves ? Comment organiser la vie de la classe afin de garantir un climat de travail propice aux apprentissages, à la socialisation des élèves et au respect mutuel ?
- Comment accompagner et soutenir les transitions des élèves en prenant en compte le processus de développement de l'adolescent·e ?

— Domaine 3 : Formation pratique

Tout au long de la formation, les étudiant·e·s ont l'opportunité de déployer, sous l'encadrement d'un·e PraFo, des démarches pédagogiques et didactiques dans des contextes variés, expériences qui font régulièrement l'objet d'analyses dans une perspective réflexive, sur le terrain et à la HEP Vaud. La formation pratique comprend des stages annuels, nourris par le dialogue continu avec la ou le PraFo autour de la préparation, de la conduite et du suivi des leçons, ainsi que des modules portant sur les enjeux de l'utilisation du numérique à l'école et des séminaires d'analyse de pratiques. La réflexion permanente autour des pratiques d'enseignement permet de développer une posture professionnelle solide, prenant en compte à la fois les savoirs professionnels et les résultats de la recherche.

3.2.1 Structure modulaire

Chaque domaine est présent durant toute la formation. Toutefois, les thématiques sont organisées en modules semestriels ou annuels, afin notamment d'éviter la multiplication des certifications et la dispersion des engagements des étudiant·e·s.

L'articulation de modules obligatoires et de modules à choix permet à la fois d'aborder les enjeux essentiels des pratiques d'enseignement-apprentissage et de tenir compte des acquis et des intérêts des étudiant·e·s, en proposant plusieurs champs d'approfondissement ou de spécialisation. Dans le domaine des sciences de l'éducation, les modules obligatoires ont lieu au semestre d'automne et les modules à choix au semestre de printemps.

En fonction du programme de formation, les domaines se répartissent dans le plan d'études comme suit :

		1re année		2e année		Total ECTS
Formation pour 1 discipline		Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines		5	5	-	-	**10**
Formation pratique	Stages	14		14		**50**
	Numérique dans l'enseignement	3		3		
	Module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
	Part de pratique dans la didactique	1	1	-	-	
	Part de pratique dans le mémoire	-	-	8		
Sciences de l'éducation	Modules de sciences de l'éducation obligatoires	12	-	6	-	**48**
	Modules de sciences de l'éducation à choix	-	12	-	6	
	Recherche en éducation	6		-	-	
	Part des sciences de l'éducation dans le mémoire	-	-	6		
Modules interdisciplinaires à choix		12				**12**
Total						**120**

Formation pour 2 disciplines		1re année		2e année		Total ECTS
		Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines		5	5	5	5	**20**
Formation pratique	Stages	14		14		**52**
	Numérique dans l'enseignement	3		3		
	Module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
	Part de pratique dans la didactique	1	1	1	1	
	Part de pratique dans le mémoire	-	-	8		
Sciences de l'éducation	Modules de sciences de l'éducation obligatoires	12	-	6	-	**42**
	Modules de sciences de l'éducation à choix	-	12	-	-	
	Recherche en éducation	6		-	-	
	Part des sciences de l'éducation dans le mémoire	-	-	6		
Modules interdisciplinaires à choix		6				**6**
Total						**120**

Formation pour 3 disciplines		1re année		2e année		Total ECTS
		Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines		10	10	5	5	**30**
Formation pratique	Stages	14		14		**54**
	Numérique dans l'enseignement	3		3		
	Module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
	Part de pratique dans la didactique	2	2	1	1	
	Part de pratique dans le mémoire	-	-	8		
Sciences de l'éducation	Modules de sciences de l'éducation obligatoires	12	-	6	-	**36**
	Modules de sciences de l'éducation à choix	-	6	-	-	
	Recherche en éducation	6		-	-	
	Part des sciences de l'éducation dans le mémoire	-	-	6		
Modules interdisciplinaires à choix		-	-	-	-	**-**
Total						**120**

Formation pour 4 disciplines		1re année		2e année		Total ECTS
		Semestre 1 ECTS	Semestre 2 ECTS	Semestre 3 ECTS	Semestre 4 ECTS	
Didactique des disciplines		-	10	-	10	**20**
Formation pratique	Stages	14		14		**52**
	Numérique dans l'enseignement	3		3		
	Module d'analyse de pratiques professionnelles	3		3		
	Part de pratique dans la didactique	-	2	-	2	
	Part de pratique dans le mémoire	-	-	8		
Sciences de l'éducation	Modules de sciences de l'éducation obligatoires	12	6	9	-	**39**
	Modules de sciences de l'éducation à choix	-	-	-	-	
	Recherche en éducation	6		-	-	
	Part des sciences de l'éducation dans le mémoire	-	-	6		
Modules interdisciplinaires à choix		9				**9**
Total						**120**

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation. Elle implique un travail de coordination au sein des équipes de formatrices et de formateurs, favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Un module de formation est défini comme un moyen d'enseignement orienté par quatre critères fondamentaux [1]:

— «présenter ou définir un ensemble de situations d'apprentissage,
— posséder une fonction propre (dans le cursus de formation) et viser des objectifs bien définis,
— proposer des contrôles en vue d'orienter l'étudiant·e et le formateur ou la formatrice et leur donner un feed-back,
— pouvoir s'intégrer dans des itinéraires, des logiques et des contextes d'apprentissage variés.»

Il occupe en principe une plage hebdomadaire de 2 ou 4 périodes sur une demi-journée et compte :

— en règle générale, deux unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement : un cours commun accompagné d'un séminaire ou de plusieurs séminaires à choix,
— une part de travail personnel fourni par les étudiant·e·s,
— une évaluation certificative qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences.

3.2.2 Codage des modules

Pour des raisons de gestion informatique, les modules portent un numéro de code qui renvoie aux programmes d'études, aux Unités d'enseignement et de recherche (UER) qui les dispensent, à la discipline concernée ou aux enjeux abordés.

Ainsi **MSENS31** indique :

— MS pour le niveau Master secondaire.
— ENS pour l'UER ENSeignement, apprentissage et évaluation.
— Le 3 de la dizaine signale un module commun aux filières secondaires 1 et 2.
— Le 1 de l'unité indique le premier module proposé par l'UER (les unités 5 et suivantes sont attribuées aux modules interdisciplinaires).

3.3 Formation pratique

La formation pratique s'effectue principalement dans les établissements partenaires de formation. L'engagement de partenaires de terrain, à savoir les PraFos chargés de l'accueil des étudiant·e·s, de leur formation et de l'évaluation de leurs compétences, nécessite une étroite collaboration avec les services employeurs, représentés notamment par les directions d'établissements de l'école obligatoire.

Sur les quatre semestres de formation, les stages représentent au minimum 400 périodes en classe, auxquelles vient s'ajouter le temps de préparation et de suivi (environ une heure par période d'enseignement). Au total, en fonction du nombre de périodes d'enseignement, les stages correspondent donc à 700-840 heures de travail, équivalentes à 28 crédits ECTS.

Pour les étudiant·e·s qui se forment à une, deux, trois ou quatre disciplines, l'ensemble de la formation pratique (stages en classe, analyses en séminaires et mémoire) représente 50, 52 ou 54 crédits ECTS (v. tableaux pp. 10-11).

La planification de la pratique au cours de la formation ainsi que l'articulation avec les modules didactiques et de sciences de l'éducation sont précisées dans le Guide de l'étudiant·e.

(1) D'Hainaut, cité par Raynal & Rieunier (1997). *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*. Paris : ESF

Il existe deux types de stage :

Stage A : dans une ou plusieurs classes tenues par un·e enseignant·e

Le stage de type A comprend une phase d'immersion à plein temps au début du semestre (stage bloc) suivie d'une phase d'alternance entre le lieu de stage et la HEP Vaud (stage filé). Il se déroule dans une ou plusieurs classes tenues par un·e PraFo, avec un statut d'étudiant·e stagiaire.

Dans le cadre de ce type de stage, les activités de l'étudiant·e se font selon trois modalités : stage d'observation, stage en responsabilité partagée, stage en responsabilité. Ces modalités peuvent être articulées de manière progressive ou alternée, selon les besoins de formation de l'étudiant·e.

Dans la mesure du possible, l'étudiant·e contribue à la préparation de la rentrée scolaire (semaine 34).

	Stage bloc (2-4 semaines)	Stage filé
Charge hebdomadaire	Au moins 12 périodes hebdomadaires, dès la première semaine de la rentrée scolaire	6-8 périodes hebdomadaires Pour les disciplines à faible dotation horaire : au minimum 4 périodes hebdomadaires
Activités	L'étudiant·e suit les activités de la ou du PraFo, y compris l'enseignement dans d'autres disciplines ou d'autres cycles, ainsi que d'autres activités (par exemple : séances avec les collègues, réunions avec les parents). Selon les possibilités, l'expérience de l'étudiant·e et les besoins de formation, ce stage peut comporter de l'enseignement en responsabilité partagée ou en responsabilité.	Les activités en classe comprennent de l'observation et de l'enseignement de la discipline sur laquelle porte le stage. La proportion d'enseignement évolue au fil des semestres. Elle représente au moins 50% au premier semestre et 80% à 100% au dernier semestre.
Contenu	La (ou les) discipline(s) de référence pour le stage est (sont) celle(s) pour la(les) quelle(s) l'étudiant·e suit le (ou les) module(s) de didactique dans le plan de formation de l'année en cours. D'autres activités, comme la formation générale (p.ex. vivre ensemble, santé et bien-être, approche du monde professionnel, utilisation des outils numériques), font également partie du stage et de son évaluation.	

Stage B : en emploi

Le stage de type B est un stage en emploi qui se déroule sous la forme d'un stage en responsabilité, avec un statut d'enseignant·e stagiaire.

Un stage B peut être attribué en fonction des besoins des établissements dans certaines disciplines, à l'étudiant·e dont l'offre a été retenue par la direction de l'établissement.

	Stage en emploi
Charge hebdomadaire	Nous conseillons 8 à 10 périodes hebdomadaires, au maximum 12, représentant au moins 200 périodes annuelles. Une charge de travail supérieure à 12 périodes hebdomadaires nécessite un aménagement du temps de formation. Pour les disciplines à faible dotation horaire : au minimum 4 périodes hebdomadaires.
Activités	La répartition de l'enseignement et le contrat avec l'établissement fixent les activités. Les activités sont principalement centrées sur l'enseignement de la discipline de stage. L'observation d'autres pratiques dans d'autres classes est fortement encouragée.
Contenu	La (ou les) discipline(s) de référence pour le stage est (sont) celle(s) pour la(les)quelle(s) l'étudiant·e suit le (ou les) module(s) de didactique dans le plan de formation de l'année en cours. D'autres activités, comme la formation générale (p.ex. vivre ensemble, santé et bien-être, approche du monde professionnel, utilisation des outils numériques), font également partie du stage et de son évaluation.
Conditions-cadre	La validation d'un stage en emploi est aussi soumise aux conditions suivantes : • Expérience d'enseignement préalable d'au moins 4 mois en continu (remplacement de longue durée) fortement recommandée. • Aucune note en dessous de 4 ou report d'examens dans le relevé de notes actualisé, • Enseignement sur des demi-journées sans cours et séminaires HEP Vaud.

3.4 Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation autour du référentiel de compétences professionnelles dicte le principe général de l'évaluation : il s'agit pour l'étudiant·e de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et pour l'institution d'attester ses acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs :

— L'évaluation formative

Un ou plusieurs retours formatifs sont offerts aux étudiant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions en cours de module ou de stage. Ces évaluations formatives peuvent prendre diverses formes, selon les modalités de formation : exercice illustrant un cours, entretien individuel sur un travail de séminaire, tests formatifs, documents de préparation d'une séquence d'enseignement, documents de suivi de stage remplis régulièrement par la ou le PraFo et discutés avec l'étudiant·e, etc.

— L'évaluation certificative

Au terme de chaque module, à la fin de chaque stage et à l'issue de la soutenance du mémoire professionnel, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module ou du stage, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modalités et les critères de chaque évaluation certificative sont définis par l'équipe des enseignant·e·s et communiqués aux étudiant·e·s par écrit au plus tard durant la première moitié de chaque module : examen oral, examen écrit, travail écrit personnel ou de groupe, présentation orale, bilan certificatif de stage. L'évaluation peut porter sur une seule épreuve ou en combiner plusieurs.

Le résultat de l'évaluation certificative est communiqué aux étudiant·e·s par décision du comité de direction, sous la forme d'une note correspondant à l'échelle suivante :

6	excellent niveau de maîtrise
5.5	très bon niveau de maîtrise
5	bon niveau de maîtrise
4.5	niveau de maîtrise satisfaisant
4	niveau de maîtrise passable
3 à 1	niveau de maîtrise insuffisant

Les crédits de chaque élément de formation (module) doivent être acquis avec au minimum la note 4. Les notes 3 à 1 signifient l'échec. L'étudiant·e doit se présenter à une seconde évaluation.

Un second échec à un module obligatoire implique l'échec définitif des études. L'évaluation certificative de chaque module doit être réussie au plus tard lors de la troisième session qui suit la fin du module.

3.5 Mémoire professionnel de Master

Pour obtenir le Master of Arts ou of Science et le Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1, l'étudiant·e doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire professionnel, et ainsi démontrer qu'elle ou il est capable d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches empiriques et rigoureuses.

Les descripteurs de Dublin servent de cadre de référence à l'identification des compétences à acquérir.

Les objectifs, les principes et le cadre de sa réalisation sont disponibles sur le site :

www.hepl.ch > Formations > Formations à l'enseignement > Pour enseigner aux élèves de 12 à 15 ans - le degré secondaire 1 > Master en enseignement secondaire 1 > Déroulement de la formation > Mémoire professionnel

3.6 Elaboration du plan de formation

Avant le début de chaque semestre, l'étudiant·e s'inscrit en ligne aux modules obligatoires et à choix qui constitueront son plan de formation. Ce plan individuel mentionne l'ensemble des éléments requis par le cursus d'études en fonction de la ou des disciplines de formation. Il tient compte d'éventuelles reconnaissances d'acquis accordées à l'étudiant·e suite au dépôt d'une demande auprès du Service académique. Le plan individuel peut être amendé jusqu'à la fin de la deuxième semaine de cours du semestre. Dans le cas d'études à temps partiel, le plan de formation est validé par le Service académique.

3.7 Calendrier de la formation

Le calendrier de la formation se trouve sur le site :

www.hepl.ch > Formations > Calendriers et horaires > Calendrier par formation

3.8 Tableau de correspondance entre les modules et le profil CDIP

En ligne avec le *Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité du 28 mars 2019 (état au 25 octobre 2024)* (art. 7, al. 1), la formation permet d'acquérir les compétences professionnelles requises pour l'éducation et l'instruction des élèves de la scolarité obligatoire. Les compétences ci-dessous sont notamment visées par les différents modules :

Compétences générales		Modules
2 a.	tenir compte de la diversité, des conditions et des besoins individuels des élèves et évaluer leurs compétences et leurs acquis	MSENS31, MSENS32, MSMCL11, MSdid31* et MSdid11*, MSNUM11 et MSNUM12, MSPRA11, MSPRA12, MSPRA13 et MSPRA14
2 b.	collaborer avec les différents acteurs du milieu scolaire, participer activement à des projets pédagogiques, évaluer leur propre travail et planifier leur propre développement professionnel	MSREL31, MSISO32, MSENS11, MSMCL11, MSPRA11, MSPRA12, MSPRA13 et MSPRA14, MSAPP11 et MSAPP12
3 a.	enseigner en se conformant au plan d'études applicable	MSENS31, MSdid31* et MSdid11*, MSNUM11 et MSNUM12, MSPRA11, MSPRA12, MSPRA13 et MSPRA14, modules interdisciplinaires
3 b.	soutenir les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers qui fréquentent une classe ordinaire selon le principe de la scolarisation intégrative et d'encourager leurs apprentissages ainsi que leur participation à la vie de l'école, et	MSENS31, MSREL31, MSSYS31, MSEPS11, MSLCA31, MSLCA32, MSLCA33, MSLCA34, MSINC11, MSMCL11, MSPRA11, MSPRA12, MSPRA13, MSPRA14
3 c.	permettre aux élèves le passage d'un degré à l'autre ; dans le cas de l'enseignement du degré secondaire 1, elles sont en outre capables de soutenir les élèves dans leur choix professionnel	MSDEV11, MSDEV31, MSdid31* et MSdid11*, MSPRA11, MSPRA12, MSPRA13 et MSPRA14

* le code générique MSdid31 ou MSdid11 renvoie aux modules de didactique disciplinaire

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel HEP

Modules	Compétences professionnelles (C1, C2, ...) travaillées par module										
Sciences de l'éducation	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MSDEV11	X			X					X		(X)
MSDEV31	X		X						X		(X)
MSENS11	X	X		X			X			X	
MSENS31				X	X		X				(X)
MSENS32		X		X	X						(X)
MSINC11			X	X			X			X	
MSISO32	X	X	X					X			(X)
MSMCL11	(X)	(X)	X	X		X			X		(X)
MSREL31			X	X		X					X
MSSYS31	X		X				X		X		(X)
Pédagogie spécialisée	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MAES1DIV	X			X			X				
MAES3DIF				X		X	X		X		
MAES4SOC	X		X				X				
Didactiques disciplinaires	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MSALL31	X			X	X						X
MSALL11	X			X	X			X		(X)	(X)
MSANG31	X			X	X						X
MSANG11	X			X	X			X		(X)	(X)
MSAVI31	X	X		X							(X)
MSAVI11	X			X		X	X	X		(X)	(X)
MSCIT11	X			X				X			(X)
MSCIT12	X			X	X			X		(X)	(X)
MSECO31	X	X		X				X			(X)
MSECO11				X	X			X		(X)	(X)
MSECR13	X		X	X						(X)	(X)
MSEPS31	X	X	X			X					(X)
MSEPS11				X	X		X			(X)	(X)
MSFRA31	X			X							X
MSFRA11	X			X	X					(X)	(X)
MSFLE11	X			X	X						(X)
MSFLE12	X			X	X			X		(X)	(X)
MSGEO31	X			X				X			(X)
MSGEO11				X	X			X		(X)	(X)
MSHIS31	X			X	X			X			(X)
MSHIS11				X	X			X		(X)	(X)
MSHSR31	X			X				X			(X)
MSHSR11	X		X	X						(X)	(X)
MSINF11	X	X		X	X						(X)
MSINF12	X	X		X	X					(X)	(X)
MSITA31	X			X	X						X
MSITA11	X			X	X			X		(X)	(X)
MSLCA31	X			X	X		X			(X)	(X)
MSLCA32	X			X	X		X			(X)	(X)
MSLCA33	X			X	X			X		(X)	(X)
MSLCA34	X			X	X			X		(X)	(X)

Didactiques disciplinaires (suite)	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11
MSMAT31A	X			X		X					(X)
MSMAT11	X			X	X			X		(X)	(X)
MSMUS31	X	X		X				X			(X)
MSMUS11		X		X	X			X		(X)	(X)
MSSCN11	X	X		X	X						(X)
MSSCN12		X		X	X			X		(X)	(X)
Formation pratique	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MSPRA11	X	X	X	X		X	X				X
MSPRA12	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MSPRA13	X	X	X	X		X	X				X
MSPRA14	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MSAPP11	X	X	X								
MSAPP12	X	X	X								
MSNUM11								X			
MSNUM12								X			
MSNUM13								X			
Formation à la recherche	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MSMET11	X	X	X	X							
MSMET12	X	X	X								X
Mémoire professionnel	**C1**	**C2**	**C3**	**C4**	**C5**	**C6**	**C7**	**C8**	**C9**	**C10**	**C11**
MSMEM11	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MSMEM12	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Sous réserve de modifications. Seul le descriptif des modules fait référence.

4 Plan d'études: organisation

4.1 Organisation semestrielle et annuelle des modules

4.1.1 Plan avec 1 discipline de formation

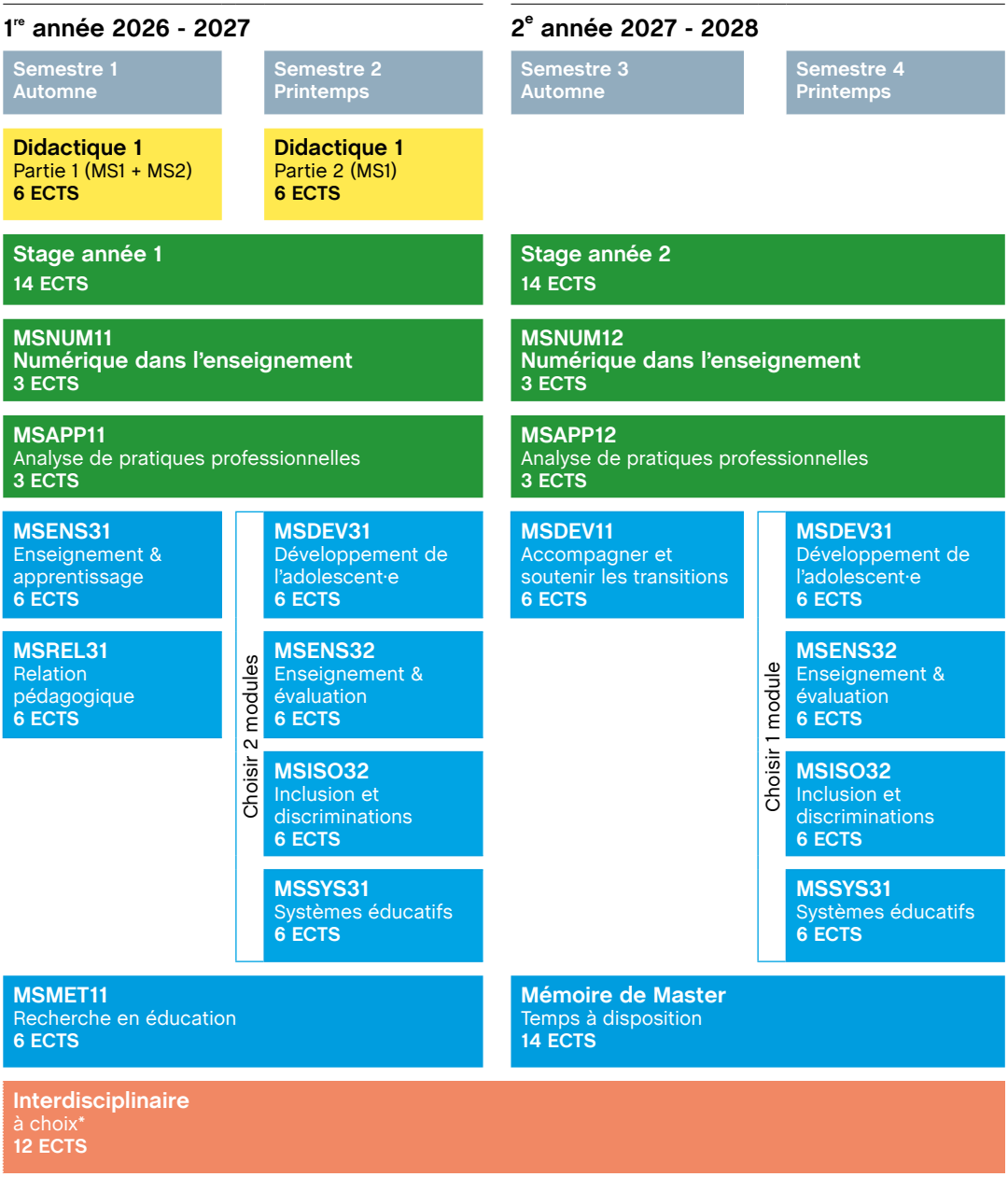

* peuvent être suivis au semestre 1, 2, 3 ou 4

- Modules de didactique
- Modules de formation pratique
- Modules de sciences de l'éducation
- Modules interdisciplinaires

4.1.2 Plan avec 2 disciplines de formation

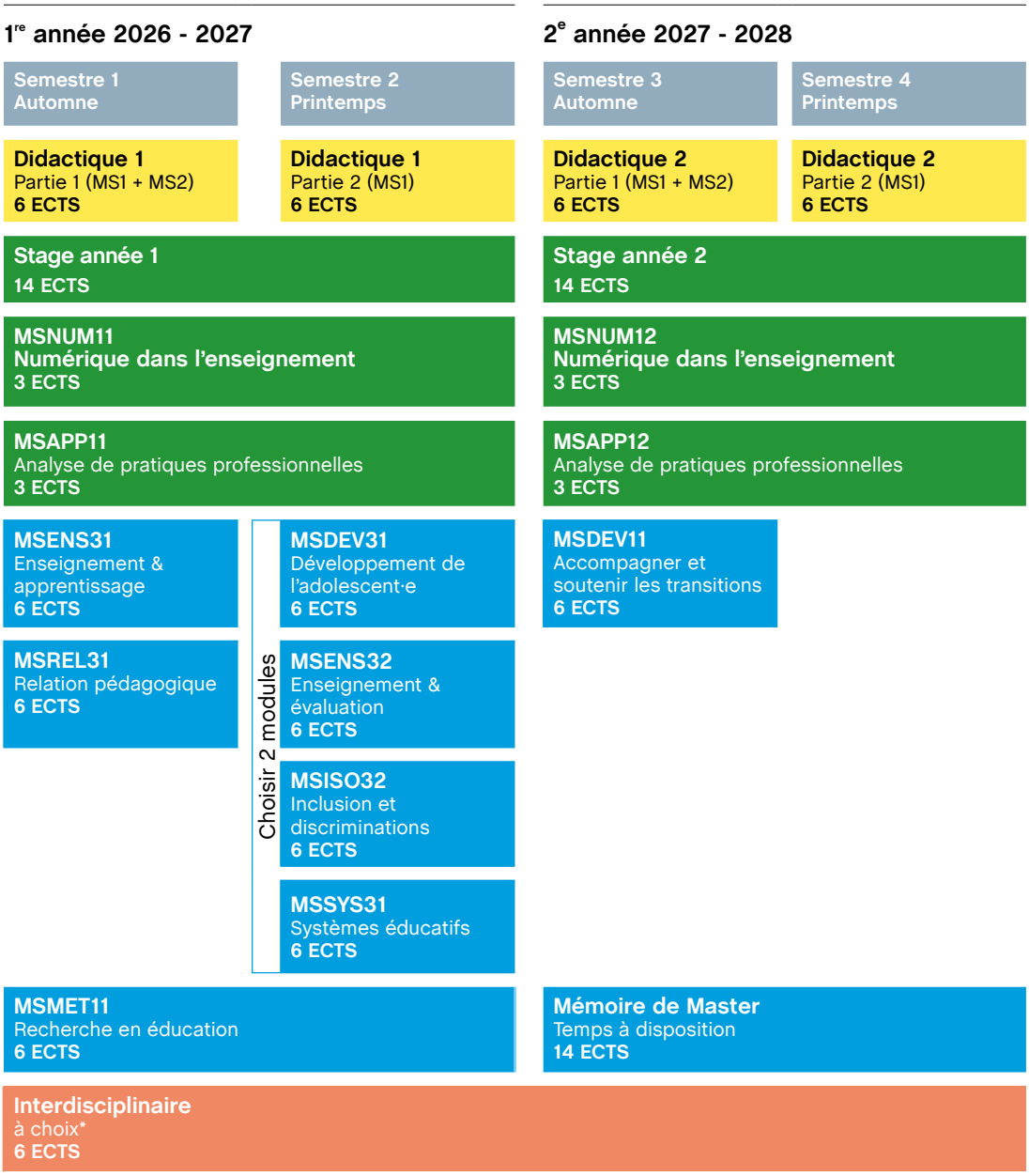

* peuvent être suivis au semestre 1, 2, 3 ou 4

- Modules de didactique
- Modules de formation pratique
- Modules de sciences de l'éducation
- Modules interdisciplinaires

4.1.3 Plan avec 3 disciplines de formation

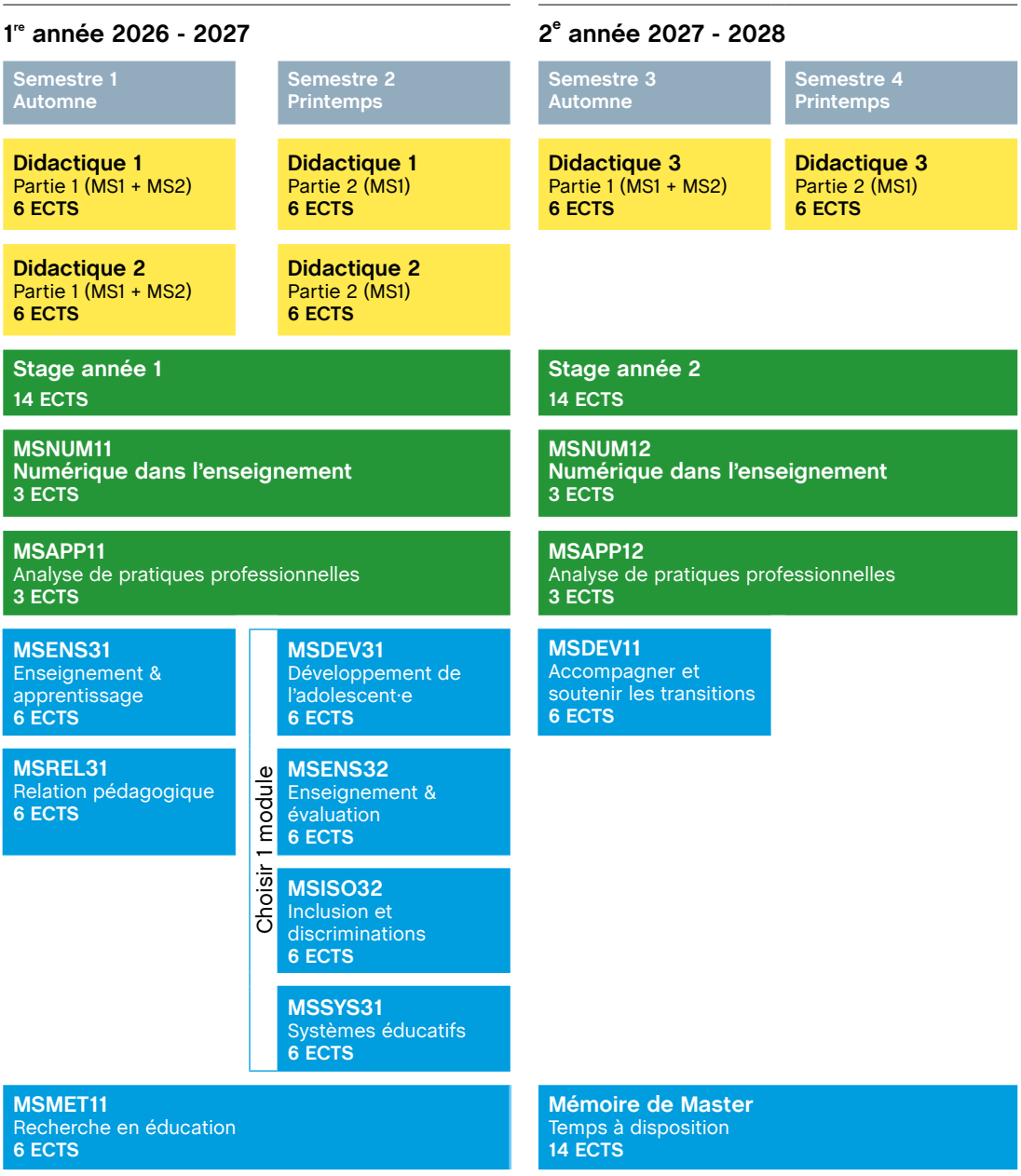

- Modules de didactique
- Modules de formation pratique
- Modules de sciences de l'éducation

4.1.4 Plan avec 4 disciplines de formation

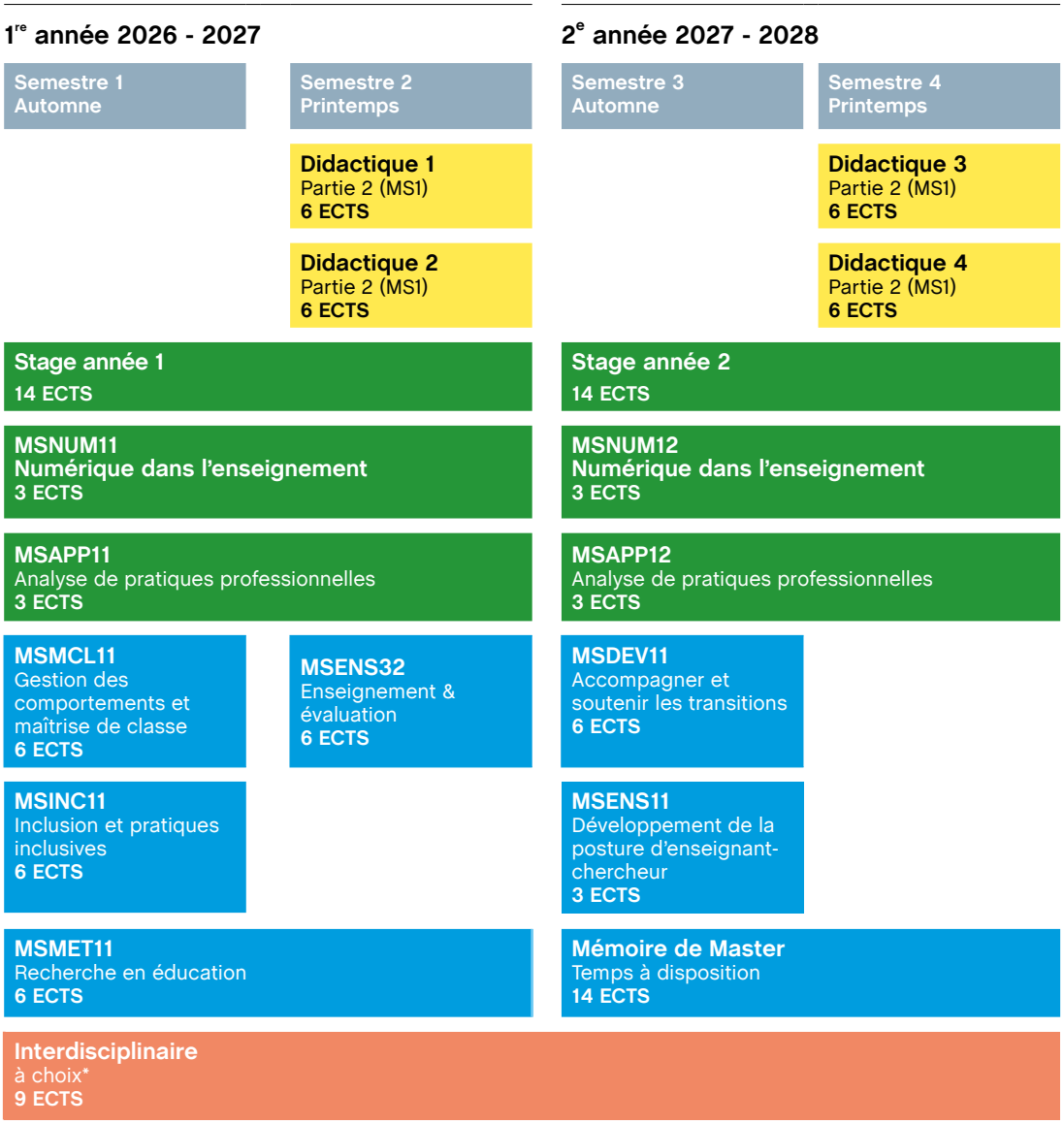

* peuvent être suivis au semestre 1, 2, 3 ou 4

- Modules de didactique
- Modules de formation pratique
- Modules de sciences de l'éducation
- Modules interdisciplinaires

4.2 Organisation hebdomadaire

4.2.1 Première année (1, 2 ou 3 disciplines)

<table>
<tr><th></th><th>Lundi</th><th>Mardi</th><th>Mercredi</th><th>Jeudi</th><th>Vendredi</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Matin
08h15 - 11h45</td><td>• Allemand (langue étrangère)
• Anglais (langue étrangère)
• Italien (langue étrangère)
• Mathématiques</td><td>• Arts visuels
• Histoire</td><td>• Géographie
• Éthique et cultures religieuses
• Éducation numérique / science informatique
• Sciences de la nature</td><td rowspan="3">Disponible pour le stage</td><td>• Éducation physique
• Français (langue de scolarisation)
• Français (langue étrangère)
• Économie et droit</td></tr>
<tr><td>OU</td><td>OU</td><td>OU</td><td>OU</td></tr>
<tr><td>Disponible pour le stage</td><td>Disponible pour le stage</td><td>Disponible pour le stage</td><td>Disponible pour le stage</td></tr>
<tr><td>12h15 - 13h45</td><td>Le numérique dans l'enseignement

Selon inscription</td><td></td><td>Le numérique dans l'enseignement

Selon inscription</td><td></td><td>Le numérique dans l'enseignement

Selon inscription</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Après-midi
14h15 - 17h45</td><td rowspan="3">Sciences de l'éducation</td><td rowspan="3">Sciences de l'éducation</td><td rowspan="3">Méthodologie de la recherche en éducation

Module d'analyse de pratiques professionnelles

Le numérique dans l'enseignement</td><td>• Modules interdisciplinaires**</td><td>• Citoyenneté
• Grec*
• Latin*
• Musique*</td></tr>
<tr><td>OU</td><td>OU</td></tr>
<tr><td>Disponible pour le stage</td><td>Disponible pour le stage</td></tr>
<tr><td>18h00-19h30</td><td></td><td></td><td>Le numérique dans l'enseignement

Selon inscription</td><td></td><td></td></tr>
</table>

Plages horaires communes à tous les étudiant·e·s.

Plages destinées aux modules didactiques, variables en fonction de la (des) discipline(s) des étudiant·e·s ; les plages inoccupées (y compris le jeudi après-midi) sont disponibles pour des heures de stage.

Plages pour heures de stage

* Didactiques romandes (ces enseignements ont partiellement lieu hors du canton de Vaud. Il s'agit de prévoir une marge dans l'horaire du stage pour le temps de déplacement).

** Les étudiant·e·s mono-disciplinaires ont à choisir 2-4 modules interdisciplinaires pour un total de 12 crédits ECTS et les étudiant·e·s bi-disciplinaires 1-2 module(s) interdisciplinaire(s) pour un total de 6 crédits ECTS, à répartir sur les quatre semestres de la formation.

4.2.2 Deuxième année (1, 2 ou 3 disciplines)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 08h15 - 11h45	• Allemand(langue étrangère) • Anglais (langue étrangère) • Italien (langue étrangère) • Mathématiques	• Arts visuels • Histoire	• Géographie • Éthique et cultures religieuses • Éducation numérique / science informatique • Sciences de la nature	**Disponible pour le stage**	• Éducation physique • Français (langue de scolarisation) • Français (langue étrangère) • Économie et droit
	OU **Disponible pour le stage**	**OU** **Disponible pour le stage**	**OU** **Disponible pour le stage**		**OU** **Disponible pour le stage**
12h15 - 13h45	Le numérique dans l'enseignement Selon inscription****		Le numérique dans l'enseignement Selon inscription****		Le numérique dans l'enseignement Selon inscription****
Après-midi 14h15 - 17h45	**Sciences de l'éducation*** **	**Sciences de l'éducation*** **	**Méthodologie de la recherche en éducation** (pour diplômé·e·s S2 – automne)	• Modules interdisciplinaires**	• Citoyenneté • Grec* • Latin* • Musique*
	OU **Disponible pour le stage (semestres 3 et 4)**	**OU** **Disponible pour le stage (semestre 4)**	**Module d'analyse de pratiques professionnelles** **Le numérique dans l'enseignement**	**OU** **Disponible pour le stage**	**OU** **Disponible pour le stage**
18h00-19h30			Le numérique dans l'enseignement Selon inscription****		

Plages horaires communes à tous les étudiant·e·s.

Plages destinées aux modules didactiques, variables en fonction de la (des) discipline(s) des étudiant·e·s ; les plages inoccupées (y compris le jeudi après-midi) sont disponibles pour des heures de stage.

Plages pour heures de stage

* Didactiques romandes (ces enseignements ont partiellement lieu hors du canton de Vaud. Il s'agit de prévoir une marge dans l'horaire du stage pour le temps de déplacement).

** Les étudiant·e·s mono-disciplinaires ont à choisir 2-4 modules interdisciplinaires pour un total de 12 crédits ECTS et les étudiant·e·s bi-disciplinaires 1-2 module(s) interdisciplinaire(s) pour un total de 6 crédits ECTS, à répartir sur les quatre semestres de la formation.

*** Fonction du nombre de disciplines d'enseignement.

**** Ateliers facultatifs pour les diplômé·e·s du secondaire 2

4.2.3 Première année (4 disciplines) - semestre d'automne

	Profil	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 08h15 - 11h45	1	**Sciences de l'éducation**	**Disponible pour le stage**	**Disponible pour le stage**	**Disponible pour le stage**	**Disponible pour le stage**
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
12h15 - 13h45	1	Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
Après-midi 14h15 - 17h45	1	**Disponible pour le stage**	**Disponible pour le stage**	**Méthodologie de la recherche en éducation** **Module d'analyse de pratiques professionnelles** **Le numérique dans l'enseignement**	**Modules Interdisciplinaires ***	**Sciences de l'éducation**
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
18h00-19h30	1			Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					

Plages horaires communes à tous les étudiant·e·s

Plages pour heures de stage

* Les étudiant·e·s ont à choisir 2-3 modules interdisciplinaires pour un total de 9 crédits ECTS à répartir sur les quatre semestres de la formation.

4.2.4 Première année (4 disciplines) - semestre de printemps

	Profil	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 08h15 - 11h45	1	**Allemand** (langue étrangère)	**Disponible pour le stage**	**Géographie**	**Disponible pour le stage**	**Disponible pour le stage**
	2	**Anglais** (langue étrangère)				
	3	**Allemand** (langue étrangère)	**Arts visuels**	**Disponible pour le stage**		
	4	**Mathématiques**	**Disponible pour le stage**	**Sciences de la nature**		
	5	**Allemand** (langue étrangère)		**Éducation numérique / Science informatique**		
	6	**Disponible pour le stage**	**Arts visuels**			
12h15 - 13h45	1	Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
Après-midi 14h15 - 17h45	1	**Disponible pour le stage**	**Sciences de l'éducation**	**Méthodologie de la recherche en éducation** **Module d'analyse de pratiques professionnelles** **Le numérique dans l'enseignement**	**Modules Interdisciplinaires ***	**Disponible pour le stage**
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
18h00-19h30	1			Le numérique dans l'enseignement *Selon inscription*		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					

Plages horaires communes à tous les étudiant·e·s

Plages destinées aux modules didactiques, variables en fonction du profil des étudiant·e·s

Plages pour heures de stage

* Les étudiant·e·s ont à choisir 2-3 modules interdisciplinaires pour un total de 9 crédits ECTS à répartir sur les quatre semestres de la formation.

4.3 Liste des modules (sous réserve de modifications)

Le nombre (1, 2) indique l'ordre dans lequel les modules doivent être suivis.

Pour certains modules, des prérequis peuvent être exigés. Veuillez vous référer aux descriptifs sur le site :

www.hepl.ch > Formations > Formations à l'enseignement > Pour enseigner aux élèves de 12 à 15 ans - le degré secondaire 1 > Master en enseignement secondaire 1 > Descriptifs des cours

Modules	Crédits ECTS	Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps	Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
Modules de didactique disciplinaire					
Arts visuels					
MSAVI31 - Didactique des arts visuels	**6**	1		1	
MSAVI11 - Didactique des arts visuels au secondaire 1	**6**		2		2
Citoyenneté					
MSCIT11 - Didactique de l'éducation à la citoyenneté A	**6**	1		1	
MSCIT12 - Didactique de l'éducation à la citoyenneté B	**6**		2		2
Economie et droit					
MSECO31 - Didactique de l'économie et du droit	**6**	1		1	
MSECO11 - Didactique de l'économie et du droit au secondaire 1	**6**		2		2
Education physique					
MSEPS31 - Didactique de l'éducation physique au secondaire*	**6**	1		1	
MSEPS11 - Didactique de l'éducation physique au secondaire 1*	**6**		2		2
Français (langue de scolarisation)					
MSFRA31 - Didactique du français : savoirs fondamentaux	**6**	1		1	
MSFRA11 - Didactique du français (langue de scolarisation) : approfondissements (secondaire 1)	**6**		2		2
Français langue étrangère					
MSFLE11 - Didactique du français (langue étrangère) - savoirs fondamentaux	**6**	1		1	
MSFLE12 - Didactique du français (langue étrangère) - 2	**6**		2		2
Géographie					
MSGEO31 - Didactique de la géographie	**6**	1		1	
MSGEO11 - Didactique de la géographie au secondaire 1	**6**		2		2
Histoire					
MSHIS31 - Didactique de l'histoire	**6**	1		1	
MSHIS11 - Didactique de l'histoire au secondaire 1	**6**		2		2
Ethique et cultures religieuses					
MSHSR31 - Didactique de l'éthique et cultures religieuses, de l'histoire et sciences des religions	**6**	1		1	
MSHSR11 - Didactique de l'éthique et cultures religieuses au secondaire 1	**6**		2		2
MSECR13 - Didactique de l'éthique et cultures religieuses au secondaire 1 - discipline cantonale	**3**		2		2

*La présence aux séminaires est obligatoire.

	Crédits ECTS	Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps	Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
Education numérique / science informatique					
MSINF11 - Didactique de l'éducation numérique / science informatique A	6	1		1	
MSINF12 - Didactique de l'éducation numérique / science informatique B	6		2		2
Langue étrangère : allemand - anglais - italien					
MSALL31 - Didactique de l'allemand A	6	1		1	
MSALL11 - Didactique de l'allemand (langue étrangère) B - secondaire 1	6		2		2
MSANG31 - Didactique de l'anglais A	6	1		1	
MSANG11 - Didactique de l'anglais (langue étrangère) B - secondaire 1	6		2		2
MSITA31 - Didactique de l'italien A	6	1		1	
MSITA11 - Didactique de l'italien (langue étrangère) B - secondaire 1	6		2		2
MSLAC13 - Projet complémentaire de didactique des langues cultures - 2e discipline langue-culture	3 ou 6			•	•
Dans le cas d'une formation à l'enseignement de deux langues secondes, vous devez également suivre les modules interdisciplinaires MSLAC37 et MSLAC36.	3			1	2
Latin - grec					
MSLCA31 - Didactique des langues et cultures de l'antiquité A (latin)	6	1		1	
MSLCA32 - Didactiques des langues et cultures de l'antiquité A (grec)	6	1		1	
MSLCA33 - Didactiques des langues et cultures de l'antiquité B (latin)	6		2		2
MSLCA34 - Didactiques des langues et cultures de l'antiquité B (grec)	6		2		2
Mathématiques					
MSMAT31A - Didactique des mathématiques au secondaire 1	6	1		1	
MSMAT11 - Didactique des mathématiques au secondaire 1	6		2		2
Musique					
MSMUS31 - Didactique de l'éducation musicale	6	1		1	
MSMUS11 - Didactique de l'éducation musicale au secondaire 1	6		2		2
Sciences de la nature					
MSSCN11 - Didactique des sciences A	6	1		1	
MSSCN12 - Didactique des sciences B	6		2		2

Modules de sciences de l'éducation

Modules obligatoires de sciences de l'éducation (Pour les MS1-4d, les modules obligatoires sont taggés "(MS1-4d)" auxquels s'ajoutent les modules MSENS32 et MSDEV11)

MSENS31 - Concevoir, mettre en oeuvre, évaluer et analyser une situation d'enseignement / apprentissage	6	•			
MSINC11 - Inclusion et pratiques inclusives (MS1-4d)	6	•			

	Crédits ECTS	Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps	Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
MSMCL11 - Prévention, gestion des comportements et maîtrise de classe (MS1-4d)	6	•			
MSREL31 - Relation pédagogique, climat et gestion de classe	6	•			
MSDEV11 - Comprendre et soutenir les transitions dans le parcours de formation des jeunes	6			•	
MSENS11 - Développement de la posture d'enseignant-chercheur : l'expérience du dispositif de Lesson Study (MS1-4d)	3			•	
Modules à choix de sciences de l'éducation					
MSDEV31 - Le développement de l'adolescent : approches psychologiques et contextuelles	6		•		•
MSENS32 - Pratiques d'enseignement et d'évaluation au service des apprentissages	6		•		•
MSISO32 - Inclusion et discriminations : perspectives croisées	6		•		•
MSSYS31 - Systèmes éducatifs, organisations, acteurs, savoirs	6		•		•
Modules de pédagogie spécialisée					
MAES1DIV - Connaître la diversité des élèves* Ce module nécessite des connaissances acquises en 1re année, il n'est donc proposé qu'au 3e semestre.	6			•	
MAES3DIF - Difficultés d'apprentissage et de comportement*	6	•		•	
MAES4SOC - Sociologie des inégalités scolaires*	6		•		•
*Les places sont limitées.					
Recherche en éducation - mémoire					
MSMET11 - Rôle et méthodologie de la recherche en éducation au secondaire 1	6	•	•		
MSMET12 - Rôle et méthodologie de la recherche en éducation au secondaire 1 (pour diplômés S2)	3			•	
MSMEM11 - Mémoire professionnel - Mémoire de Master secondaire 1	14			•	•
MSMEM12 - Mémoire professionnel - Mémoire de Master secondaire 1 et MAS secondaire 2	19			•	•
Formation pratique					
Stages					
MSPRA11 - Stage annuel de formation pratique dans une discipline - Année 1	14	•	•		
MSPRA12 - Stage annuel de formation pratique dans une discipline - Année 2	14			•	•
MSPRA13 - Stage annuel de formation pratique dans deux disciplines - Année 1	14	•	•		
MSPRA14 - Stage annuel de formation pratique dans deux disciplines - Année 2	14			•	•

	Crédits ECTS	Semestre 1 Automne	Semestre 2 Printemps	Semestre 3 Automne	Semestre 4 Printemps
Numérique dans l'enseignement					
MSNUM11 - Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 1)*	3	•	•		
MSNUM12 - Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (année 2)*	3			•	•
MSNUM13 - Le numérique dans l'enseignement : intégration, compétences professionnelles et enjeux sociétaux (pour étudiants diplômés S2)*	3			•	•
*La présence aux séminaires est obligatoire.					
Modules d'analyse de pratiques professionnelles					
MSAPP11 - Module d'analyse de pratiques professionnelles année 1	3	•	•		
MSAPP12 - Module d'analyse de pratiques professionnelles année 2	3			•	•
****MSAPP18 - Module d'analyse de pratiques professionnelles pour formations S1 particulières**	2	•	•	•	•
**Module d'analyse de pratiques professionnelles adapté et proposé dans le cadre d'un diplôme additionnel ou de plans de formations particulières.					
Modules interdisciplinaires à choix					
Les modules interdisciplinaires font l'objet d'une liste séparée : My étu > Formation > Formations à l'enseignement > Master Enseignement secondaire 1 > Plan d'études et règlement > Modules interdisciplinaires Secondaires 1 et 2 (en ligne courant de l'été)					
Modules de compléments d'études disciplinaires					
Formation de base					
MSMAT10 - Savoirs disciplinaires en mathématiques pour le secondaire 1		•			
Diplôme additionnel (Ces modules sont à suivre sur la première année mais peuvent être suivis sur deux ans en cas d'étalement)					
MSMAT13 - Compléments disciplinaires en mathématiques - Travail personnel		•	•		
MSMAT14 - Compléments disciplinaires en mathématiques - Nombres, opérations et calcul littéral		•			
MSMAT15 - Compléments disciplinaires en mathématiques - Modélisation, espaces, grandeurs et mesures			•		
BS11SCINF1 - Introduction à l'informatique et à la programmation	5	•			
BS11SCINF3 - Architecture des systèmes informatiques et réseaux	5	•			
BS12SCINF2 - Algorithmique et programmation avancée	5		•		
BS12SCINF5 - Programmation Web et bases de données	5		•		

5 Plan d'études : descriptifs des modules

Les descriptifs des modules sont consultables en ligne à l'adresse :

www.hepl.ch > Formations > Formations à l'enseignement > Pour enseigner aux élèves de 12 à 15 ans - le degré secondaire 1 > Master en enseignement secondaire 1 > Descriptifs des cours

6 Services aux étudiant·e·s

6.1 Admission

La procédure d'admission se déroule de la façon suivante :

— ouverture des candidatures à la mi-octobre de chaque année académique jusqu'au 31 mars,
— gestion des demandes d'admission en ligne,
— suivi du dossier de candidature jusqu'à la décision d'admission.

Les conditions d'admission et exigences particulières sont précisées dans le *Règlement des études menant au Master of Arts ou Master of Science en enseignement pour le degré secondaire I et au Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I*, disponible sur le site :

www.hepl.ch > Formation > Formations à l'enseignement > Pour enseigner aux élèves de 12 à 15 ans - le degré secondaire 1 > Master en enseignement secondaire 1 > Tout pour s'inscrire

6.2 Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions et les prestations de suivi administratif.

6.3 Conseil aux études

Les conseiller·ère·s aux études de la Filière enseignement secondaire 1 assurent le suivi du parcours de formation des étudiant·e·s et les aident à concilier au mieux formation, emploi et obligations personnelles. L'équipe répond aux questions liées aux cursus de formation et, si nécessaire, à l'aménagement du plan de formation, selon les directives et règlements en vigueur. Elle propose une orientation personnalisée sur les voies de formation offertes par la HEP Vaud.

6.4 Formation

La formation est dispensée par le corps enseignant de la HEP Vaud et, pour des apports spécifiques ponctuels, par des intervenant·e·s externes.

La formation pratique en établissement est dispensée par des PraFos désignés par leur direction d'établissement, qualifiés et mandatés par la HEP Vaud. Les stages se déroulent dans les établissements scolaires du canton de Vaud, partenaires de formation dans le cadre de conventions entre la HEP Vaud et les Services cantonaux dont ils dépendent.

6.5 Relations avec les établissements partenaires de formation

Le Centre de soutien à la formation pratique en établissement (CefopÉ) assure l'organisation et la gestion des stages ainsi que les prestations de suivi de la formation pratique en stage.

6.6 Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux étudiant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud (activités culturelles et sportives, aumônerie, bibliothèque, restaurant, plan du campus, mobilité, renseignements généraux).

Pour plus d'informations :

www.hepl.ch > Campus

6.7 Mobilité

La HEP Vaud participe activement à la promotion des échanges intercantonaux et internationaux et, dans cette perspective, développe un réseau d'institutions partenaires en Suisse, en Europe et en Amérique.

Les étudiant·e·s des Hautes écoles suisses ou étrangères souhaitant suivre une part de leur formation à la HEP Vaud peuvent consulter les informations y relatives sur le site :

www.hepl.ch > International > International office

Les étudiant·e·s de la HEP Vaud souhaitant accomplir une partie de leur formation dans une autre Haute école en Suisse ou à l'étranger, auprès de partenaires de la HEP Vaud (autres HEP en Suisse ou institutions partenaires d'autres pays), doivent s'adresser à *l'Unité Relations internationales et mobilité* (etudiants-mobilite@hepl.ch).

6.8 Délivrance des titres

Les titres sont décernés lorsque la ou le candidat·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Dès la décision prononcée, l'étudiant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Haute école pédagogique
du canton de Vaud

Filière enseignement secondaire 1

Avenue de Cour 33
1007 Lausanne
–
www.hepl.ch